



ENERGYCITIES

ÉNERGIES

RENOUVELABLES

POUR TOU·TE·S

---

NOUS APPELONS À L'ÉNERGIE  
RENOUVELABLE LOCALE POUR  
TOU·TE·S LES EUROPÉEN·NE·S

---



## AUTRICE

MÉLANIE BOURGEOIS

## RELECTURE

CLAIRE ROUMET

MARIE ROYER

## DATE DE PUBLICATION

JANVIER 2022

### Avertissement

Cette publication a été réalisée avec le soutien de l'ADEME. Elle s'inspire du rapport rédigé par Energy Cities dans le cadre du groupe de travail « transition juste » lors du Forum citoyen de l'énergie. Le rapport est disponible [ici](#).



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*





# INTRODUCTION : UNE RÉPONSE À LA CRISE DES PRIX DE L'ÉNERGIE AU-DELÀ DES MESURES D'URGENCE

Les prix de l'énergie ont connu une montée en flèche en Europe ces derniers mois en raison d'une crise des combustibles fossiles. Les prix du gaz ont été multipliés par six au cours de la dernière année pour atteindre un niveau historique sur le marché de référence européen<sup>1</sup>.

Cette augmentation choc des prix a des conséquences dramatiques pour de nombreux·ses Européen·ne·s en situation de précarité. Cette situation doit inciter les États membres à agir et à proposer tant des mesures d'urgence que des mesures visant à restructurer les marchés de l'énergie et des mesures à long terme pour transformer le système dépendant des combustibles fossiles. La Commission européenne a proposé une [boîte à outils](#) à cette fin, ainsi que des mesures dans son nouveau [règlement sur Fonds social pour le climat](#) en cours d'évaluation par le Parlement et le Conseil européens.

En outre, partout en Europe, les problématiques autour de l'énergie sont reprises dans les débats et se retrouvent au cœur des campagnes électorales. Cela signifie que les Européen·ne·s doivent être mieux informé·e·s au sujet du système énergétique et des options disponibles, notamment les plus vulnérables.

Dans ce contexte, une transition juste est plus importante que jamais pour s'assurer que « personne n'est laissé pour compte ». Fin décembre 2021, la Commission européenne a publié ses [recommandations](#) pour assurer une transition juste vers la neutralité climatique, qui fait écho à certains des messages centraux du présent document.

Ce document vise à explorer des mesures concrètes pour favoriser la production d'énergie par les foyers à revenus faibles et modestes ; et identifier les lacunes d'éducation au sujet de l'énergie afin de s'assurer que tou·te·s les citoyen·ne·s sont en mesure de participer aux débats sur l'énergie.

## NOS CONVICTIONS

### **Nous sommes tou·te·s susceptibles d'être concerné·e·s un jour par la précarité énergétique.**

Certains groupes sont plus vulnérables que d'autres, notamment les femmes, les personnes marginalisées, les migrant·e·s, les personnes handicapées, les enfants, les personnes âgées, etc. Ce risque dépend aussi du marché de l'énergie et de facteurs géographiques.

**La transition énergétique représente avant tout un projet collectif**, au-delà d'une responsabilité individuelle de changer de mode de vie et de limiter la consommation individuelle. Une transition juste se doit d'être une transition locale qui tient compte de la diversité des situations.

Bien que les comportements et les connaissances en matière d'efficacité énergétique fassent souvent l'objet de politiques luttant contre la précarité énergétique, particulièrement lorsqu'il s'agit de rénovations de bâtiments, nous manquons de politiques adaptées permettant de **donner accès à la production d'énergies renouvelables à tou·te·s les Européen·ne·s, y compris les foyers les plus vulnérables.**

<sup>1</sup> NGUYEN P-V., PELLERIN-CARLIN T. (2021), [The European energy prices spike overcoming the fossil-fuel crisis](#), Jacques Delors Institute.



Nous estimons qu'une attention toute particulière envers les consommateur·rice·s concerné·e·s par la précarité énergétique et vulnérables est justifiée, car :

- » L'autoconsommation individuelle grâce aux installations de production d'énergie renouvelable peut être un moyen important de réduire les factures énergétiques ;
- » Une augmentation de la production d'énergie renouvelable décentralisée et l'autoconsommation pourraient mener à une socialisation des coûts de réseaux pour les catégories de consommateur·rice·s à revenus faibles ou non-propriétaires afin d'accéder à la production d'énergies renouvelables et aux avantages associés, ce qui risque d'aggraver leur situation ;
- » Les sources d'énergies renouvelables sont moins sujettes aux tensions géopolitiques, aux évolutions de l'import et aux fluctuations de prix, d'autant plus en autoconsommation.

Ce document s'inspire largement du [rapport](#) que nous avons rédigé sur le thème de la transition juste dans le cadre du Forum citoyen de l'énergie. Nous tenons à remercier la Commission européenne pour cette opportunité, ainsi que tou·te·s les participant·e·s du groupe de travail.

## À RETENIR

Ce document a identifié des mesures et programmes concrets que pourrait soutenir l'UE dans l'évaluation du Plan national Énergie-Climat, en dialogue avec chaque État membre au sujet de la mise en œuvre du plan de récupération et de résilience et du plan de transition juste.

- » **Pour augmenter la production d'énergies renouvelables pour tou·te·s**, la Commission européenne et ses partenaires européens peuvent :
  - » **Renforcer la visibilité des actions et des modèles commerciaux innovants** apportant des solutions en matière d'énergies renouvelables aux foyers vulnérables (ce que nous faisons dans le cadre des initiatives auxquelles nous participons, notamment la Convention des maires, le Répertoire UE des énergies renouvelables, etc.);

- » Créer une **distinction spéciale européenne** récompensant **les meilleures initiatives locales pour l'accès à la production d'énergies renouvelables par les groupes vulnérables**, particulièrement via les communautés énergétiques. Cela pourrait s'inscrire dans le cadre de la Semaine européenne de l'énergie durable ;

- » Mettre en place un « **Concours européen de la production d'énergie locale** » qui inciterait au développement de la production individuelle et collective de sources d'énergie renouvelable à l'échelle locale et au développement de plans spéciaux à destination des populations les plus vulnérables. Cela pourrait aussi s'inscrire dans le cadre de la Semaine européenne de l'énergie durable ;

- » **Organiser des conférences spécifiques**, comme le Forum citoyen de l'énergie et favoriser des échanges entre ministères sur cette problématique pour accélérer la dynamique politique.

### » **Pour augmenter la participation dans les décisions énergétiques**

Les citoyen·ne·s doivent mieux comprendre les problématiques, car la forte augmentation du prix des combustibles fossiles mène à une augmentation générale du prix de l'énergie et les sujets les plus controversés occupent une large place dans les débats politiques. L'éducation au sujet de l'énergie est plus nécessaire que jamais pour leur permettre :

- » **D'avoir plus confiance** en le système énergétique et les énergies renouvelables ;
- » **De lutter contre la désinformations et les fake news** autour des énergies renouvelables et autres sources d'énergie, et de pouvoir participer aux débats ;

- » De connaître les opportunités et solutions que les énergies renouvelables peuvent leur apporter (autoconsommation, production collective d'énergies renouvelables, conseils d'efficacité énergétique, alternative aux combustibles fossiles, autres avantages pour la santé, l'emploi local, la lutte contre le changement climatique) et comment les autorités locales, régionales ou nationales peuvent les soutenir.



Nous recommandons également que l'UE et les États membres :

» **Informent tou·te·s les citoyen·ne·s**, en s'assurant que ces informations atteignent les consommateur·rice·s les plus vulnérables. Cela pourrait se traduire par des programmes télévisés, radio ou Internet éducatifs pour tous les âges, des expositions dans des lieux publics (rue, transports en commun, etc.), des programmes d'éducation sur l'énergie à destination des écoles, sur les réseaux sociaux, ou encore des applications (prenons l'exemple de [RED eléctrica one](#) en Espagne).

» **Soutiennent des mesures de soutien dans des projets d'éducation concrète.** L'approche « apprendre en pratiquant » consiste à continuer de partager des informations en donnant l'opportunité à chacun·e, et en particulier aux foyers vulnérables, de participer à des projets concrets. Cela pourrait se traduire par des ateliers proposés dans des lieux accessibles apportant des informations concrètes, des ateliers de construction et d'installation de panneaux solaires, de projets collectifs pour la mise en place d'énergies renouvelables dans des quartiers, notamment dans des maisons de quartier ou écoles, avec la participation des résident·e·s ou élèves/étudiant·e·s.

» **Soutiennent des mesures permettant aux citoyen·ne·s de participer à la gouvernance et à la prise de décisions sur le système énergétique.** Cela pourrait être fait en impliquant les citoyen·ne·s dans des conseils en énergie locaux. Par exemple, la ville de Cadix permet à ses citoyen·ne·s de comprendre et de participer aux décisions concernant les prix et les mesures de gouvernance ; un autre exemple est la Convention citoyenne pour le climat, en France (voir l'encadré ci-contre), qui rassemble 150 personnes sélectionnées au hasard et représentant la diversité de la société française, pour discuter et définir une série de mesures visant à réduire d'au moins 40 % les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030.

Ces mesures doivent s'accompagner d'un **cadre de soutien financier et technique complet de la part des États membres** afin de faciliter l'accès aux infrastructures renouvelables pour les foyers les plus vulnérables et le développement de communautés énergétiques.

### La Convention citoyenne pour le climat en France et son incarnation à l'échelle régionale

La Convention citoyenne pour le climat est une expérience démocratique en France qui rassemble 150 personnes, toutes sélectionnées au hasard et représentatives de la diversité de la société française, visant à discuter et à définir une série de mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de plus de 40 % à l'horizon 2030. L'initiative a démarré à l'automne 2019 et s'est achevée en juin 2020 avec une [proposition législative complète et ambitieuse](#).

Cette initiative a été reproduite à l'échelle régionale ou locale en France et dans d'autres pays (à Grenoble, dans la région Centre-Val de Loire, en Wallonie, en Allemagne à l'échelle fédérale, au Royaume-Uni et en Irlande). Le fonctionnement de la convention est une véritable inspiration en matière d'engagement citoyen dans le processus d'élaboration de politiques énergétiques et climatiques. Il est important d'inclure les consommateur·rice·s vulnérables dans ces discussions et de s'assurer que les résultats proposés de ces conventions sont pris en compte.



# INSPIRATION : PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR LES FOYERS À REVENUS MODESTES

Dans cette partie, nous présentons des mesures et perspectives non conventionnelles, mais très efficaces, pour rendre les énergies renouvelables accessibles à tou·te·s, y compris les plus vulnérables.

En premier lieu, les ménages les plus vulnérables manquent non seulement de moyens financiers et de connaissances, mais aussi d'espace pour accéder à l'autoconsommation d'énergies renouvelables. Ces ménages ne possèdent peut-être pas de toiture ou d'accès à un toit bien exposé. En outre, la gestion des terrains représente un réel problème pour les villes avec des espaces urbains denses. Voici quelques solutions possibles :

- » Développer des **banques solaires solidaires**, à l'échelle régionale ou nationale. Celles-ci seraient alimentées par la production en surplus d'individus ou de professionnel·le·s. La quantité cumulée pourrait être intéressante. Ces surplus pourraient être redistribués à l'échelle locale aux ménages les plus vulnérables. Il manque cependant des données précises concernant la quantité de surplus actuellement « perdue » dans le réseau.

- » Favoriser le **partage énergétique de pair-à-pair à l'échelle locale**. Cela peut parfois s'avérer complexe en raison de l'imposition sur les dons des surplus ou les frais d'accès au réseau. Il peut donc être intéressant de définir des prix d'accès au réseau local. En général, cela implique de faciliter le don d'énergie à l'échelle locale.

- » Prendre des mesures à l'échelle européenne, nationale ou locale pour encourager l'utilisation des espaces inutilisés afin de produire de l'électricité renouvelable dans les villes. Cela concerne notamment les toits des bâtiments publics, entrepôts, grands magasins et supermarchés, qui doivent être mobilisés en masse pour produire de l'électricité qui sera consommée en partie par le ou la propriétaire

du toit et en partie par les foyers des quartiers environnants, en priorité les plus vulnérables.

Il est possible de mettre en œuvre une méthodologie de mesure intelligente à cette fin. Cela pourrait tomber sous la définition du **bâtiment à presque zéro émissions (NZEB)** de l'EPBD, car la production serait « proche » du bâtiment concerné.

[A Berlin](#) par exemple, les ménages sont incités à installer des panneaux solaires sur leurs balcons, s'ils en sont équipés et si ceux-ci sont bien exposés. Cette mesure pourrait être reproduite ailleurs.

Nous avons également identifié d'autres exemples inspirants :

- » Mesures dans les logements sociaux, en collaboration avec les bailleurs sociaux et les résident·e·s. Il existe en effet un moyen d'atteindre les foyers précaires à grande échelle. Le modèle ASTER en Flandre (voir page suivante) ou le travail de l'association [Energie Commune à Bruxelles](#), montrent que c'est possible et que cela représente une option avantageuse à la fois pour les bailleurs sociaux et les résident·e·s ;

- » Financement de parts de la communauté énergétique afin de diversifier les acteurs, et soutien aux communautés énergétiques dans leur réponse à la précarité énergétique et dans l'amélioration de la diversité chez leurs membres, notamment parmi les groupes moins représentés (voir le paragraphe page suivante concernant la communauté Eeklo EcoPower).

Cette liste de mesures possibles n'est pas exhaustive et repose fortement sur les projets et études de cas présentés dans les encadrés tout au long de ce document. Ces mesures inspirantes doivent bien entendu être adaptées au contexte local dans les limites de la faisabilité dans les différents États membres.



## PROJET ASTER

### Une méthode innovante pour faciliter l'accès aux énergies renouvelables dans les logements sociaux

[ASTER](#) est une entité ad hoc qui appartient à l'association des bailleurs sociaux flamands et qui vise à apporter l'énergie solaire aux résident-e-s de logements sociaux.

Les bailleurs sociaux ont développé un modèle commercial innovant dans lequel ils investissent dans des panneaux solaires installés sur les toits des logements sociaux provenant d'un regroupement de fabricants. Les locataires paient pour utiliser les panneaux photovoltaïques et l'électricité dans leurs charges locatives. Cela revient moins cher que les prix actuels de l'électricité grâce à l'échelle importante du projet et à l'obligation de location des panneaux solaires. La production excédentaire non consommée par les foyers est vendue au réseau local.

Cela permet aux foyers d'utiliser l'énergie renouvelable sans investir une somme importante en une fois.

Avec un investissement de 231 millions d'euros sur une période de 4 ans, [647 767 panneaux solaires](#) seront installés sur 58 433 immeubles, ce qui représente une production de [207 286 MWh](#) par an. Il s'agit d'un projet d'envergure, dans lequel les bailleurs sociaux agissent ensemble comme une super banque d'investissement engagée dans la lutte contre la précarité énergétique de façon collective.

Le projet est soutenu par une [subvention ELENA](#) et les premiers panneaux solaires ont été installés en 2021.

## EEKLO ECOPOWER

### Une super communauté énergétique soutenue par l'autorité locale

Eeklo Ecopower est une communauté énergétique en Belgique qui appartient en partie à la ville d'Eeklo et à ses habitant-e-s. Cette organisation à but non lucratif fournit aux individus de l'énergie abordable provenant d'éoliennes, ainsi que du chauffage en passant par un réseau de chauffage de quartier.

[La ville d'Eeklo](#) a décidé de lutter contre la précarité énergétique dans la région en donnant à 750 personnes une part déjà financée de la coopérative énergétique citoyenne, basée sur sa propriété à 25 % d'une éolienne. Cela permet à ces personnes de bénéficier de tous les avantages d'un-e membre à part entière d'Ecopower, copropriétaire de l'éolienne. Elles peuvent ainsi accéder à l'électricité à moindre coût, ce qui réduit leurs factures d'électricité et leur permet de rembourser leurs dettes énergétiques.

Ces membres peuvent aussi économiser le montant d'une part (250 €) de la coopérative grâce aux économies réalisées sur leurs factures énergétiques.

Cette initiative représente un exemple d'implication de personnes en difficulté avec les factures énergétiques. Elles accèdent à de l'électricité renouvelable et abordable sans avoir à acheter une part de la coopérative d'une valeur de 250 €. Sans risquer d'être stigmatisées, les personnes peuvent devenir membres à part entière de la communauté énergétique et payer le montant de la part grâce aux économies réalisées.



# INSPIRATION : PARTIES PRENANTES À IMPLIQUER POUR HABILITER TOU·TE·S LES CITOYEN·NE·S À PARTICIPER AUX DÉBATS ET À LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

**Les autorités locales ont un rôle essentiel à jouer** dans la réussite de l'autoconsommation collective et la protection des foyers vulnérables. Elles ont une compréhension fine de la situation locale, du contexte et des besoins des habitant·e·s. Elles ont aussi l'opportunité d'organiser un

processus démocratique direct populaire, comme dans le cas du conseil en énergie de la ville de Cadix (Espagne), qui a mis en place un groupe de travail composé de citoyen·ne·s et d'acteurs locaux pour travailler sur la question de la précarité énergétique et des prix.

## ELÉCTRICA DE CÁDIZ

### Une société d'énergie municipale qui soutient la population précaire

La ville de Cadix a gardé sa société d'énergie locale, Electrica de Cádiz, principalement publique : elle en possède 55%. Cela a permis à la ville de commencer à développer un programme en 2015 pour soutenir les foyers à revenus modestes dans le cadre du règlement de leurs factures énergétiques et pour assurer le développement des énergies renouvelables.

La ville a mis en place un groupe de travail composé de citoyen·ne·s et d'autres acteurs locaux (ONG, défenseur·se·s des droits humains, membres de l'administration, politiques, employé·e·s de la compagnie d'énergie, habitant·e·s, personnes en situation de précarité énergétique, etc.) pour travailler autour de la question de la précarité énergétique. Ce groupe de travail a proposé un prix local de l'électricité qui a été adopté par Electrica de Cádiz.

En association avec des formations pour réduire la consommation énergétique et pour mieux

comprendre les factures d'énergie, cette mesure a permis de réduire le montant de la facture énergétique des résident·e·s vulnérables de près de 80 %. Cela s'est notamment traduit par une campagne populaire de vulgarisation sur l'énergie, avec une équipe qui se déplace chaque semaine dans le quartier ciblé pour animer un débat sur le système énergétique et la consommation avec des acteurs locaux, notamment des associations de femmes, de quartier ou de jeunes, et les habitant·e·s. La ville a également formé des consultant·e·s pour conseiller les familles sur leur consommation énergétique et optimiser leurs contrats.

L'exemple de Cadix montre l'importance d'inclure les acteurs publics, privés et associatifs ainsi que les citoyen·ne·s dans les initiatives énergétiques. Cet exemple doit être reproduit, en gardant à l'esprit que sa réussite tient avant tout de la participation de la ville à la société électrique locale et de la volonté politique des politicien·ne·s et des citoyen·ne·s.

Les petites villes manquent particulièrement de moyens financiers pour consacrer le temps et les ressources humaines nécessaires à cette question. Si les villes y sont habilitées et bénéficient de l'aide nécessaire, elles peuvent mener des projets permettant de soutenir

leurs habitant·e·s en situation de précarité énergétique, voire de les en sortir, et de protéger les plus vulnérables. Vous trouverez d'autres exemples ci-dessous : Barcelone, Cadix, Eeklo, Porto Torres, Sofia, etc.



## PORTO TORRES

### Lutte contre la précarité énergétique avec des panneaux photovoltaïques gratuits

La municipalité de Porto Torres en Sardaigne a mis au point une solution efficace contre la précarité énergétique : l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des familles dans le besoin. Le conseil municipal a créé un fonds renouvelable de 250 000 € pour 2017, avec le même montant attribué pour 2018.

Ces ressources permettent l'achat de panneaux photovoltaïques loués à titre gratuit aux familles en difficulté financière pour une période pouvant aller jusqu'à 25 ans.

Les familles utiliseront une partie de l'énergie produite par les panneaux photovoltaïques à titre gratuit et l'énergie restante sera vendue au réseau électrique national. L'argent ainsi récolté est réinjecté dans le fonds, permettant ainsi d'inclure de nouvelles familles l'année suivante.

Les projections montrent que dans les 25 prochaines années, environ 400 familles auront bénéficié de cette initiative et économiseront ainsi 150 à 200 € chacune sur leurs factures chaque année.

## LA MUNICIPALITÉ DE SOFIA

### Mise en œuvre de systèmes de chauffage efficaces

En Bulgarie, de nombreux ménages vulnérables et à revenus modestes chauffent leurs maisons au charbon ou au bois de faible qualité, de façon très polluante et inefficace. En 2020, pour des raisons de confort, de coût, d'efficacité et de santé, la municipalité a lancé une campagne pour le remplacement gratuit d'usines à combustion de bois ou de charbon par des installations très efficaces basées sur : granulés (chaudières à granulés et chaudières domestiques à granulés) ; pompes thermiques air-air ; ou raccord au réseau

de gaz ou de chaleur, si celui-ci est efficace. Cette initiative concernait les populations les plus vulnérables de la municipalité.

Le budget total disponible pour 20 000 foyers était de 31 millions d'euros (en moyenne 1 500 € par foyer, mais il y a une grande diversité de situations). Le projet a été financé par le programme opérationnel sur l'environnement. Les résultats se font déjà ressentir au niveau de l'allègement des factures des foyers vulnérables, de la diminution de la pollution et de la baisse de consommation énergétique.

## BARCELONA ENERGÍA

Le conseil municipal de Barcelone a créé un fournisseur municipal en 2018, *Barcelona Energía (BE)*, comme outil principal de la municipalité pour la transition énergétique de la ville. Il mobilise les citoyen·ne·s dans la prise de décisions et vise à augmenter l'efficacité énergétique, à apporter des énergies renouvelables à un prix abordable et à répondre à la problématique de la précarité énergétique.

L'objectif ? Atteindre la souveraineté en matière d'énergie en installant des panneaux solaires sur les toits de bâtiments résidentiels et publics de la ville de Barcelone.

Il s'agit d'un exemple du rôle que peuvent jouer les villes et d'une façon d'impliquer les citoyen·ne·s dans la prise de décisions.



Les villes peuvent aussi soutenir les projets d'autres acteurs, comme nous l'illustrons plus loin, en apportant un financement ou d'autres types de ressources (voir l'encadré ci-dessous sur Énergie Solidaire et le paragraphe sur Eeklo EcoPower p.7).

Enfin, les autorités locales peuvent reprendre le contrôle et agir directement en rétablissant la propriété de la ville sur les sociétés d'énergie (locales).

En effet, la remunicipalisation et des partenariats public-privé importants permettent de multiplier les avantages économiques, démocratiques et sociaux à l'échelle locale (voir le cas du conseil de Cadix dans l'encadré p.8). La production et la distribution d'énergies renouvelables à l'échelle locale créent des richesses et de l'emploi au sein du territoire et mobilisent les citoyen-ne-s dans les décisions sur les infrastructures locales, leur permettant ainsi de bénéficier d'une offre énergétique adaptée à prix abordable.

## ÉNERGIE SOLIDAIRE

### Un modèle de don avec l'implication d'acteurs locaux en France

Énergie Solidaire est un fonds de donation créé en 2017 par l'association Les Amis d'Enercoop en France. Énergie Solidaire agit de différentes façons pour lutter contre la précarité énergétique :

- » Elle recueille les microdons de consommateur-riche-s sur les factures de membres participant à Enercoop ;
- » Elle recueille les dons directs d'énergie de producteur-riche-s d'énergies renouvelables.

**Les producteur-riche-s donnent leur surplus énergétique à Enercoop, lequel est ensuite vendu sur le réseau.**

Dans tous les cas, Enercoop reverse les fonds à Énergie Solidaire, qui finance les projets d'associations locales à destination des foyers les plus vulnérables pour les aider à sortir de la précarité énergétique à long terme (aide à la réduction de la consommation, amélioration de l'efficacité énergétique).

Le modèle Énergie Solidaire a été mis en place, car les producteur-riche-s d'énergies renouvelables et les autorités locales sont confronté-e-s aux problèmes suivants :

- » Ils ne peuvent pas donner leur surplus énergétique aux foyers vulnérables locaux sans passer par le réseau ;
- » Le coût d'accès au réseau (nécessaire pour vendre le surplus) est trop élevé par rapport au surplus qu'ils ont à vendre ;
- » Les autorités locales françaises ne peuvent pas vendre leur surplus sans perdre les financements publics ou l'exemption d'impôts fonciers.

Vendre le surplus n'est donc pas envisageable et les autorités locales doivent le donner à titre gratuit. C'est dans ce cadre qu'intervient Énergie Solidaire, en proposant de compenser ce don d'énergie avec un don financier versé à une association locale.

C'est un travail minutieux et volumineux, car le modèle est confronté à de nombreuses contraintes administratives qui obligent les fournisseur-se-s à fournir un accord contractuel pour chaque don d'énergie.

Tant que ces obstacles subsisteront, le don d'énergie restera une solution limitée. Cependant, il reste prometteur avec le développement de l'autoconsommation et fait l'objet d'études dans le cadre du projet européen Community Energy for Energy Solidarity.



**Les agences ou sociétés d'énergie locales** connaissent aussi très bien le contexte local, possèdent le savoir-faire nécessaire sur des problématiques parfois complexes et sont en mesure de proposer des solutions pour protéger et habiliter les consommateur·rice·s précaires. Les sociétés d'énergie locales peuvent mobiliser les citoyen·ne·s dans la prise de décisions pour les habiliter et obtenir un système fonctionnel. On peut regarder l'exemple de Niš en Serbie, où la société de réseau de chauffage local a mis en place un conseil de soutien de citoyen·ne·s pour valider les prix et le fonctionnement du système de facturation.

#### Le parcours démocratique de la société municipale de chauffage de Niš (Serbie)

La [société locale de Niš](#), chargée de la gestion du réseau de chauffage, a modifié son système de facturation. La population n'a pas compris cette modification, notamment la population la plus précaire, qui a demandé à sortir du réseau. Pour répondre à cette incompréhension, l'administration a organisé un conseil de soutien des citoyen·ne·s pour valider les prix et le fonctionnement de la facturation au sein de la société de chauffage. La consultation régulière des résident·e·s a permis de favoriser une relation plus solide et d'adapter le système de facturation pour faciliter la vie des foyers concernés.

**Les bénévoles, associations et services sociaux locaux déjà en place peuvent jouer un rôle central dans la conception et la mise en œuvre de ces mesures.** En effet, ces dernier·e·s sont en relation avec les foyers les plus précaires, qui ne sont pas toujours conscients des problématiques énergétiques. De même, les associations travaillant directement auprès des foyers les plus précaires peuvent apporter leur expertise et leur expérience, car elles ont déjà une relation de confiance avec ces foyers.

**Fournisseur·se·s d'énergie, régulateur·rice·s, et gestionnaires du réseau de distribution** ont tou·te·s un rôle important à jouer dans le

développement de données permettant d'identifier les foyers précaires, de comprendre leurs motifs de consommation et de les partager (dans le respect de la législation européenne) avec les acteurs clés de la lutte contre la précarité énergétique. Les opérateurs de réseau de distribution locaux sont plus proches de ces problématiques et peuvent adopter une approche bien plus ciblée, car les consommateur·rice·s seront toujours desservi·e·s par le même opérateur sur un réseau particulier.

**Les chercheur·se·s** jouent un rôle important pour donner de nouveaux points de vue, observer et recommander des mesures à prendre. C'est notamment le cas du réseau ENGAGER, qui lutte contre la précarité énergétique et a récemment publié une [boîte à outils](#) « pour une transition juste avec les populations ».

#### La communauté énergétique et éducative de Torreblanca

Le [projet](#) est mené par Som Energia et l'Agence andalouse de l'énergie dans le cadre du programme POWERTY Interreg Europe. Il vise à créer une petite communauté énergétique et éducative à Torreblanca, une zone très vulnérable à Séville, d'ici avril 2022. Il donnera accès aux sources d'énergies renouvelables aux groupes vulnérables et les aidera à réduire leurs factures d'électricité. Il doit encore créer l'entité juridique, impliquer les parties prenantes locales et sociales ainsi que les habitant·e·s, et installer des panneaux photovoltaïques.

En effet, un·e fournisseur·se desservira le quartier dans un rayon d'au moins 500 m de l'école où seront installés les panneaux photovoltaïques. L'école utilisera directement l'électricité générée par les panneaux et le surplus sera distribué dans le quartier.

**Les bailleurs sociaux**, qui sont déjà en contact direct avec les foyers les plus précaires ont la possibilité, dans le cadre de leur gestion du parc, d'élargir l'accès à la consommation ou à la production d'énergie renouvelable et de jouer un rôle d'information.



Enfin, **le rôle des communautés énergétiques** pour l'accès aux énergies renouvelables des groupes les plus vulnérables et dans la lutte contre la précarité énergétique doit être mis en avant. Aujourd'hui, certaines de ces communautés apportent déjà des services visant à réduire la consommation, améliorer l'efficacité énergétique ou encore élargir l'accès aux énergies renouvelables pour les foyers précaires, par exemple avec des parts d'accès communautaire à prix réduit ou gratuites.

L'étude de cas de la communauté Torreblanca en cours de création le montre.

Il existe un **besoin de mettre en place les structures afin de soutenir les politiques nationales** pour les initiatives à l'échelle locale et de développer des projets nationaux à destination des groupes vulnérables. Ces différentes études de cas dans les encadrés de ce document montrent qu'**il est important de prendre en compte et d'inclure une grande diversité d'acteurs locaux pour assurer une transition juste.**

---

## LES RESSOURCES DISPONIBLES POUR COMMENCER

Les villes peuvent trouver des ressources publiques ou un financement innovant pour cette transition juste et pour donner accès à tou·te·s aux énergies renouvelables.

Notre [Guide des opportunités européennes de financement](#) explore les différentes opportunités de financement (telles que la cohésion régionale et les programmes de développement, les fonds traditionnels, notamment les programmes Horizon Europe et LIFE). Les détails et bonnes pratiques relatifs aux différents programmes de financement dans l'UE et notamment des programmes de financement alternatifs (EPC, fonds renouvelables, obligations municipales, financements sur facture, prêts à taux réduits) sont disponibles sur le [site de la Convention des Maires](#), particulièrement pour les villes réalisant ces initiatives dans le cadre de leurs plans d'action pour le climat et l'énergie durable.

À l'échelle européenne, si le Fonds social pour le climat voit le jour, il devrait apporter des plans sociaux pour le climat nationaux (un financement de 72,2 milliards d'euros de l'UE est prévu pour la période 2025-2032, mais celui-ci peut être adapté). Il financerait des actions de terrain liées à l'efficacité énergétique et à la renouvelabilité, ciblant plus particulièrement les foyers vulnérables. Il s'agit d'une excellente opportunité pour les autorités locales et régionales de financer des mesures de lutte contre la précarité énergétique et d'apporter des solutions en matière d'énergie renouvelable à long terme à l'ensemble des citoyen·ne·s.



# BÉNÉFICES DE LA LÉGISLATION EUROPÉENNE EXISTANTE ET À VENIR

Notre demande principale auprès des institutions européennes : afin de soutenir les États membres dans la mise en œuvre de ces directives, la Commission européenne pourrait mettre en place des groupes d'échange entre ministères afin que les États membres puissent partager les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées, notamment concernant l'accès à la production d'énergies renouvelables pour tou·te·s, y compris les plus précaires.

L'Union européenne a déjà mis en place un cadre législatif pour protéger les foyers vulnérables, lutter contre la précarité énergétique et produire des énergies renouvelables avec des projets d'autoconsommation collective ou des communautés énergétiques. Ces dispositions sont présentes dans différentes législations, notamment la directive concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité ([IMED](#)), la directive sur l'efficacité énergétique ([EED](#)), et la directive sur les énergies renouvelables ([RED](#)).

La Commission européenne, dans son nouvel ensemble de législations dénommé le [paquet Ajustement à l'objectif 55](#), a également proposé de nouvelles dispositions concernant la précarité énergétique et les consommateur·rice·s vulnérables, notamment dans la [refonte de la directive relative à l'efficacité énergétique](#), la refonte de la directive sur la performance énergétique des bâtiments ([EPBD](#)) et le règlement proposé pour le Fonds social pour le climat ([SCRF](#)). Ces nouvelles dispositions ambitieuses, si elles se traduisent par une adoption tout aussi ambitieuse, joueront un rôle essentiel pour compléter le cadre de l'UE sur la précarité énergétique, la protection des foyers vulnérables et la production collective et individuelle d'énergies renouvelables.

Ainsi, les législations européennes existantes ou à venir fournissent déjà un cadre permettant la participation active au système énergétique par tou·te·s les citoyen·ne·s, y compris les plus précaires. Comme nous l'avons souligné, c'est particulièrement le cas au sein des communautés énergétiques.

Il est toutefois essentiel que ce cadre soit transposé à l'échelle nationale de sorte à répondre à l'objectif de renforcer la participation active citoyenne, notamment parmi les plus précaires. En effet, avant de réfléchir à la nécessité potentielle de créer de nouveaux textes européens sur ces problématiques, il est important de mettre en œuvre les décisions déjà actées et de voir leur effet sur le terrain.



Cette mise en œuvre des directives dans tous les États membres doit :

- » **Être ambitieuse, efficace et rigoureuse**, afin de remédier à certaines lacunes du cadre national ;
- » **Être claire et simple**. Si nous souhaitons que les citoyen·ne·s et communautés énergétiques puissent se saisir de cette loi, comprendre et mettre en œuvre ces mesures, celles-ci se doivent d'être simples et faciles à utiliser ;
- » Prendre en compte **les consommateur·rice·s les plus précaires et garantir que les organisations de soutien social participent aux discussions sur la mise en œuvre**, par exemple par le biais d'associations représentant les intérêts des personnes les plus précaires et des consommateur·rice·s en général. Ceci permettra de s'assurer que leurs intérêts et problématiques soient mieux pris en compte ;
- » **S'adapter au contexte national**, par exemple le taux de propriétaires de la résidence principale, le taux de logements collectifs ou individuels, l'infrastructure énergétique existante, le niveau de vie et la précarité.

Prenons l'exemple de la [loi grecque](#) (voir l'encadré ci-dessous) qui définit les communautés énergétiques avec des dispositions concernant la facturation nette adaptée au contexte urbain grec, qui se caractérise par une forte densité, un très faible taux de propriétaires et un contexte insulaire. Ces facteurs rendent la production d'énergies renouvelables difficile. Cette mise en œuvre de la législation de l'UE doit aussi permettre de surmonter des obstacles propres au pays (par exemple au Portugal, le partage entre pairs d'énergie locale est interdit, ce qui rend difficile la mise en œuvre d'un modèle de don d'énergie).

Nous partons du principe qu'il serait important de mesurer l'impact et l'avancement de ces directives à l'échelle nationale et que les États membres pourraient bénéficier de groupes d'échanges entre ministères pour partager les bonnes pratiques et difficultés rencontrées, notamment concernant l'accès à la production d'énergies renouvelables pour tou·te·s, et en particulier les plus vulnérables.

## LA POLITIQUE GRECQUE SUR LES COMMUNAUTÉS ÉNERGÉTIQUES

### Étude de cas d'adaptation à la situation du pays

Dans le cadre d'un premier pas vers la consommation collective d'énergie, la Grèce a adopté une loi en 2016 sur la facturation nette virtuelle pour les agriculteur·rice·s et les municipalités. La loi a été étendue aux communautés énergétiques en 2018. Ce qui rend cette [loi grecque](#) unique, c'est que la définition des communautés énergétiques (avec ou sans but lucratif) prévoit leur **participation active à la lutte contre la précarité énergétique** et qu'elles favorisent la production, le stockage et l'autosuffisance sur les îles. À cette fin, les consommateur·rice·s vulnérables et les personnes vivant sous le seuil de pauvreté ont également le droit à la facturation nette virtuelle

et peuvent bénéficier de l'énergie produite par la communauté sans y appartenir (tant que les personnes en sont proches géographiquement). Il s'agit d'un **outil très puissant pour rattacher les foyers précaires aux communautés énergétiques et les impliquer** (comme dans le cas de Thessalonique p.15).

Le système de facturation nette est très bien adapté au contexte grec urbain, qui se caractérise par une forte densité, un faible taux de propriétaires et un contexte insulaire, ce qui limite l'espace disponible pour la production d'énergies renouvelables.



# PARTAGE DES BONNES PRATIQUES EXISTANTES ET DES MODÈLES INNOVANTS

Nous travaillons aux côtés des autorités locales et sommes conscient·e·s des nombreux **modèles commerciaux et projets innovants et fonctionnels qui ont été mis en place à petite échelle pour donner un accès collectif aux énergies renouvelables pour tou·te·s**. Les exemples de réussite sont très diversifiés et adaptés au contexte local : projets entrepreneuriaux avec un modèle commercial innovant, projets associatifs ou de communauté énergétique, projets menés par la ville ou par des sociétés énergétiques

publiques ou semi-publiques, etc. Tout au long de ce document, nous proposons une liste non exhaustive des bonnes pratiques qui nous ont inspirées, notamment le projet ASTER en Belgique, qui installe 650 000 panneaux solaires sur les toits des logements sociaux, ou encore la communauté énergétique de Thessalonique en Grèce ou Eeklo ECOPOWER en Belgique, qui travaillent auprès des communautés vulnérables.

## THESSALONIQUE

### Une communauté énergétique pour soutenir les citoyen·ne·s vulnérables

Greenpeace Grèce, en collaboration avec la municipalité de [Thessalonique](#), le fournisseur d'énergie et les communautés locales, a développé un système photovoltaïque de 10 kW sur le toit du 18e lycée à Thessalonique, le lycée « Emmanuel Kriaras ». L'énergie produite par le système répond entièrement aux besoins de la structure sociale, le « Foyer pour les femmes maltraitées et leurs enfants ». La communauté énergétique utilise donc un système de facturation nette virtuelle.

[Greenpeace](#) souligne le rôle des municipalités et des fournisseurs d'énergie dans le développement de ces modèles. En Grèce, la participation de [Public Power Corporation \(PPC\)](#) (fournisseur principal en Grèce) est souvent nécessaire

pour mettre en place un tel programme. Cela présente plusieurs avantages pour les sociétés, car il s'agit d'une solution aux dettes des foyers envers le fournisseur, qui peut renforcer leur rôle dans le processus de transition et de démocratisation des secteurs énergétiques et qui peut enfin aider le fournisseur à répondre à ses obligations en matière d'efficacité énergétique ou d'installations renouvelables.

Les obstacles rencontrés par le projet étaient de nature administrative, ainsi que relatifs au manque de volonté politique dans les premières phases et aux difficultés de dialogue avec les opérateurs du réseau de distribution. Néanmoins, le cadre législatif favorable en Grèce a facilité le projet. Il a permis à ces personnes vulnérables d'accéder aux énergies renouvelables de façon fiable et abordable.



**Ces projets manquent toutefois de visibilité à l'échelle de l'UE. Ils doivent se faire connaître et être rationalisés afin d'inspirer d'autres régions et acteurs nationaux et locaux qui pourront les reproduire.** L'Europe a besoin d'inventivité et d'inspiration pour adapter les solutions à chaque contexte.

Certaines organisations identifient et répertorient déjà les bonnes pratiques existantes en matière d'accès aux sources d'énergies renouvelables pour les populations vulnérables.

» L'**Energy Poverty Advisory Hub (EPAH)** identifie, souligne et analyse sur [son site web](#) des initiatives pertinentes pour réduire la précarité énergétique en Europe, mais aussi dans d'autres endroits du monde, notamment des projets pour l'accès collectif aux énergies renouvelables, particulièrement pour les populations les plus vulnérables ;

» Le projet Interreg **POWERTY** (« **Renewable energy for vulnerable groups** ») répertorie déjà certaines initiatives locales et à petite échelle sur [son site web](#), mettant en avant leur reproduction ;

» La **Convention des maires pour l'énergie et le climat – Europe** a également résumé les bonnes pratiques dans [différents guides](#) inspirés des initiatives mises en place par les signataires.

Nous devons poursuivre ces efforts et mettre en avant ces exemples à plus grande échelle en Europe. Comme l'indique la conclusion, la Commission européenne et ses partenaires européen·ne·s peuvent jouer un rôle central dans la diffusion et la reproduction à grande échelle de ces exemples via des événements et des concours. Le gain de visibilité des projets aboutis constituerait une victoire facile pour l'UE.

En conclusion, on assiste déjà à de grandes améliorations à petite échelle et nous devons soutenir ces efforts pour donner accès aux énergies renouvelables à toutes les populations, particulièrement les plus vulnérables, afin de mettre un terme à la précarité énergétique.



ENERGYCITIES

---

[www.energy-cities.eu](http://www.energy-cities.eu)

---

 [@energycities](https://twitter.com/energycities)

---

 [@energycities.eu](https://www.facebook.com/energycities.eu)

---

**BESANÇON**

2 chemin de Palente  
25000 Besançon, France

**BRUXELLES**

Mundo Madou  
Avenue des Arts 7-8  
1210 Bruxelles, Belgique

Energy Cities est un réseau de plus de 1 000 villes de 30 pays européens différents. Notre mission est de donner aux villes et aux citoyen-ne-s les moyens de façonner des villes à l'épreuve du futur et de les accompagner dans leur transition. Nous présentons des alternatives concrètes déployées par les municipalités et nous plaidons pour un changement de gouvernance politique et économique.